

REPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE D'OSMOY

Département des Yvelines – Arrondissement de Mantes-la-Jolie – Canton de Bonnières-Sur-Seine

14 chemin du Moutier 78910 OSMOY – Tél. : 01 34 87 23 67

mairie.d.osmoy@wanadoo.fr

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION OCCASIONNELLE A TITRE ONEREUX

SALLE COMMUNALE ET / OU MATERIEL

Entre d'une part :

La commune d'OSMOY, représentée par son Maire Jérôme DURAND, dûment habilité par délibération du Conseil Municipal en date du 22 septembre 2022, ci-après dénommée « le bailleur »

Et d'autre part :

Nom et prénom _____

Date de naissance ____/____/____

Domicilié(e) _____

N° de portable _____ courriel _____

ci-après dénommé(e) « preneur/preneuse », agissant en son nom

Il a été convenu ce qui suit :

1/ Réservation de la salle communale

La salle communale est louée avec tables et chaises incluses, mais sans vaisselle.

Sa capacité est de 100 personnes maximum (au-delà, les assurances ne couvrent pas le preneur).

Date de la réservation : _____ *(pas de location le 31 décembre)*

Durée de la réservation : **du vendredi soir 18h00 au dimanche soir 22h00**

de la veille du jour férié à 18h00 jusqu'à 22h00 le jour de location

Les clefs seront remises lors de l'état des lieux du bâtiment et de ses abords extérieurs et seront restituées par le preneur/la preneuse lors de l'état des lieux de sortie qui sera annexé à la présente convention.

Le preneur/la preneuse s'engage à ne pas reproduire la clef de la salle communale pour quel que motif que ce soit sous peine de poursuites.

Le preneur/la preneuse prendra contact avec le responsable de la salle communale ou son suppléant :

Responsable : _____  _____

Suppléant : _____  _____

Les prix de location de la salle et de la caution, fixées par délibération du Conseil Municipal, s'établissent comme suit et sont réglables par le preneur/la preneuse lors de la remise du dossier complet en Mairie :

Location de la salle **par les osmoyens** : **250 €**, par chèque à l'ordre du **Trésor Public**

Location de la salle **par les extérieurs** : **300 €**, par chèque à l'ordre du **Trésor Public**

Caution pour les osmoyens : **2 000 €**, payable par chèques distincts à l'ordre du **Trésor Public** comme suit :

- 1 920 € au titre de la location de la salle et du matériel (dégradations, casse...)
- 80 € au titre du nettoyage des locaux et du matériel (évier, réfrigérateur...)

Caution pour les extérieurs : **2 000 €**, payable par chèques distincts à l'ordre du **Trésor Public** comme suit :

- 1 850 € au titre de la location de la salle et du matériel (dégradations, casse...)
- 150 € au titre du nettoyage des locaux et du matériel (évier, réfrigérateur...)

Le Preneur/la preneuse devra fournir à la Mairie, de préférence 1 mois avant la remise des clefs :

- Convention de mise à disposition à titre onéreux dûment renseignée, datée et signée,
- Règlement d'utilisation de la salle communale dûment signé,
- Justificatif de domicile au nom du preneur, d'une validité de moins de 6 mois,
- Copie de la carte d'identité du preneur,
- Attestation d'assurance Responsabilité Civile établie au nom du preneur par son assureur, sans limitation corporelles et matérielles avec garantie contractuelle d'acte de vandalisme,
- Montants de la location et de la caution par chèques distincts à l'ordre du Trésor Public

M _____ **déclare avoir pris connaissance du règlement de location de la salle communale ci-joint et s'engage à en respecter les termes sous peine de dommages et intérêts.**

2/ Réserve de matériel pour une manifestation n'ayant pas lieu dans la salle communale

Le matériel emprunté devra être rendu dans son état d'origine et nettoyé.

Date(s) de la réservation : _____

Tarifs réglables au moment de la réservation par chèque à l'ordre du **Trésor Public** :

	Tarif unitaire par jour	Quantité demandée	Nombre de jours	TOTAL à régler	N° de chèque
TABLE (+ tréteaux)	2 €				
BANC (3 personnes)	2 €				
CHAISE (pour 3 chaises)	2 €				

Fait à Osmoy, le _____

Le preneur / La preneuse
Reconnait avoir pris connaissance de la présente convention et s'engage à en respecter les termes
(nom et prénom du preneur/preneuse et signature)

Le Maire,
Jérôme DURAND